CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E113194** **VALABLE JUSQU'AU** **25/02/2027**

ÉDITÉ LE 17/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1986

Raison sociale : ELECTRICITE PLOMBERIE CHAUFFAGE SERVICES

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

3 RUE SAINT MARTIN
59218 POIX-DU-NORD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POIX-DU-NORD 338095276

Siret : 338 095 276 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 002885611

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 77572690

Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 77572690

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 03 27 27 56 64 **Fax :**

Portable : 06 07 47 55 24

Responsabilité légale :
MARHEM PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / MARHEM MARHEM GÉRANT

Site Internet :

E-mail : epc-services@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 616 102 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	12/02/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	05/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E113194** **VALABLE JUSQU'AU** **25/02/2027**

ÉDITÉ LE **17/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1986
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POIX-DU-NORD 338095276

Siret : **338 095 276 00022**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 002885611

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 77572690

Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 77572690

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **ELECTRICITE PLOMBERIE CHAUFFAGE SERVICES**

3 RUE SAINT MARTIN
59218 POIX-DU-NORD

Téléphone : 03 27 27 56 64 **Fax :**
Portable : 06 07 47 55 24

Site Internet :
E-mail : epc-services@orange.fr

Responsabilité légale :
MARHEM PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / MARHEM MARHEM GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/02/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/04/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/02/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	05/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/07/2023
o Ventilation mécanique	05/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

Version 01-2025